

**Programme du comité radical du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris,  
accepté par M. Clemenceau – 1881.**

**Cahier des électeurs**

**Article 1<sup>er</sup>**

Révision de la Constitution.  
Suppression du Sénat et de la présidence de la République.  
Ratification de la Constitution par le peuple.

**Article 2**

Liberté individuelle, liberté de la presse, de réunion, d'association, garanties par la Constitution.  
Abrogation de la loi contre l'Association internationale des travailleurs.

**Article 3**

Séparation des églises et de l'Etat.  
Suppression du budget des cultes.  
Retour à la nation des biens dits de mainmorte.  
Soumission de tous les citoyens, sans distinction, au droit commun.

**Article 4**

Droit de l'enfant, à l'instruction intégrale.  
Instruction laïque, gratuite et obligatoire.

**Article 5**

Réduction du service militaire.  
Service militaire obligatoire pour tous les citoyens.  
Suppression du volontariat d'un an.  
Liberté de conscience dans l'armée.  
Substitution progressive des milices nationales aux armées permanentes.

**Article 6**

Justice gratuite et égale pour tous.  
Magistrature élective et temporaire.  
Révision des Codes dans le sens démocratique.  
Abolition de la peine de mort.

**Article 7**

Souveraineté du suffrage universel  
Scrutin de liste  
Diminution de la durée du mandat  
Rétribution des fonctions électives  
Responsabilité personnelle et pécuniaire des fonctionnaires

Assimilation du mandat politique au mandat civil  
Interdiction du cumul des fonctions publiques

**Article 8**

Décentralisation administrative : à la Chambre des représentants, les intérêts nationaux ; aux conseils généraux, les intérêts régionaux ; aux conseils municipaux, les intérêts communaux.

**Article 9**

Autonomie communale. La commune maîtresse de son administration, de ses finances, de sa police, dans les limites compatibles avec l'unité nationale.

**Article 10**

Révision des contrats ayant aliéné la propriété publique : mines, canaux, chemins de fer, etc...

**Article 11**

Réforme de l'assiette de l'impôt  
Suppression des octrois et des taxes de consommation.  
Impôt progressif sur le capital ou sur le revenu.

**Article 12**

Impôt progressif sur les mutations par successions

**Article 13**

Rétablissement du divorce.

**Article 14**

Réduction de la durée légale du travail à la journée.  
Interdiction du travail des enfants au-dessous de 14 ans dans les ateliers, mines, usines, manufactures.  
L'établissement de caisses de retraite pour les vieillards et les invalides du travail.

**Article 15**

Révision de la loi sur les prud'hommes.  
Extension de leurs attributions.  
Abolition du livret. Responsabilité des patrons en matière d'accidents, garantie par voie d'assurance.  
Intervention des ouvriers dans l'établissement et l'application des règlements d'atelier.

**Article 16**

Reconnaissance de la personnalité civile des syndicats ouvriers.  
Participation des syndicats d'ouvriers aux adjudications publiques.  
Crédit au travail.

**Article 17**

Réforme du système pénitentiaire et suppression de l'exploitation du travail des prisonniers.

**Article additionnel**

Le présent programme sera accepté et signé par le candidat.

L'élu s'engage à rendre compte de sa mission au moins une fois par session.

Signé :

Le comité républicain radical-socialiste du XVIII<sup>e</sup> arrondissement.